



MUNICIPALITÉ DE L'ANSE-SAINT-JEAN

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 25-443 portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux et abrogeant le règlement numéro 24-426.

AVIS PUBLIC est donnée de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 11 août 2025, le conseil a adopté par résolution le projet de règlement suivant :
 - Projet de règlement numéro 25-443 règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux et abrogeant le règlement 24-426.
2. Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) le projet est soumis à la population pour consultation.
3. L'assemblée publique de consultation aura lieu le 30 septembre 2025 à 18 h 00 à l'édifice municipal situé au 3, rue du Couvent, L'Anse-Saint-Jean. Au cours de cette assemblée publique, le Maire ou un autre membre du Conseil désigné par le Maire, expliquera le projet de règlement.
4. Le projet de règlement numéro 25-443 portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux abroge le règlement numéro 24-426 et a pour but d'assujettir la délivrance d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation à la conclusion d'une entente entre la Municipalité et le promoteur portant sur la réalisation des travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux et sur la prise en charge ou le partage des coûts relatifs à ces travaux.
5. Le projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
6. Le projet de règlement s'applique à l'ensemble du territoire de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean.
7. Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.municipal.lanse-saint-jean.ca ou au bureau de la municipalité sur les heures de bureau.
8. Pour toute question, il est possible de communiquer par téléphone au bureau de l'Hôtel de Ville, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h du lundi au jeudi et de 9 h à 12 h le vendredi au numéro suivant : 418-272-2633 poste 3221 ou par courriel à l'adresse suivante : info@lanse-saint-jean.ca

23 septembre 2025

Annick Boudreault, greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 419)

Je soussignée, Annick Boudreault, directrice trésorière et greffière-trésorière, certifie sous serment que j'ai affiché l'avis ci-haut sur le site internet de la municipalité ainsi qu'au bureau municipal situé au 3, rue du Couvent, entre 9 h 00 et 17 h 00 et dans le journal le Quotidien le 23 septembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, 23 septembre 2025.

Annick Boudreault, greffière-trésorière adjointe